L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 24 FEVRIER 1888.

NÉCROLOGIE.

C'est avec un profond sentiment de peine que nous annonçons la mort de M. Edgar Canonge, survenue à la Nouvelle-Orléans dans la nuit de mercredi à jeudi, après une maladie de trois semaines environ.

M. Edgar Canonge appartenait à deux familles des plus notables de la Louisiane—côté paternel, côté maternel—et était, lui-même, né à la Nouvelle-Orléans, où il vécut toujours sauf quelques années passées au Nord, pour son éducation, et une très courte absence à Paris.

Profondément pénétré du sentiment de famille, il ne s'était pas rendu cher seulement au très vaste cercle des siens; il s'était fait aussi un grand nombre d'amis, auxquels sa perte, si inattendue, causera de sincères et longs regrets.

Il eut été difficile, d'ailleurs, de ne point s'attacher à lui. Sa nature était essentiellement affectueuse; on peut même dire qu'il y avait en lui presque des tendresses enfantines.

Son esprit très observateur, très fin, avait une tendance marquée à l'ironie; il savait excellemment trouver le côté plaisant ou ridicule des choses, des individus, et l'expression sarcastique lui venait aisément pour les portraiturer.

Néanmoins jamais, au grand jamais, ne s'y mêlaient l'intention malfaisante, l'aigreur. La plaisanterie était bien sur les lèvres, mais rien que sur les lèvres: il l'eut désavouée entièrement, spontanément, cordialement, s'il eut jugé qu'on y pût soupçonner une idée blessante, malveillante même.

La bonté, la sensibilité étaient les traits dominants de son être, et ses attachements étaient toujours sérieux. Il eut été profondément affecté de causer le moindre préjudice à qui que ce fut. Nous ne lui avons jamais connu un ennemi, et nous ne croyons pas que jamais il y ait eu place dans son cœur pour la haine ou la rancune.

Son penchant à la plaisanterie à l'ironie, que nous venons de rappeler, et qui survivait encore, une heure avant son dernier soupir, n'excluait point chez lui le côté sérieux.

Durant bien des années il s'occupa, rue Carondelet, de change, de commission, et dans cette ligne il fit invariablement preuve de tact, d'intelligence et d'exactitude.

Dès qu'une affaire lui était remise, il s'y absorbait; il y donnait son temps, son expérience, ses recherches; il se prodiguait sans relâche, afin de mieux servir les intérêts de son client, en justifier, en fixer la confiance. Sa connaissance du terrain lui avait vite attiré cette confiance, qui lui demeura fidèle et que méritaient pleinement l'honorabilité de son caractère, son inaltérable probité.

Quand, il y a plusieurs années déjà, M. Edgar Canonge laissa ce courant d'affaires, sa détermination lui fut malheureusement imposée par un ébranlement grave de sa santé. Celle-ci causa même les plus vives inquiétudes aux siens; en effet elle paraissait irrémédiablement détruite.

Suivant les conseils d'un ami, un médecin éclairé, le malade se décida à quitter la Nouvelle-Orléans et alla vivre dans le petit village d'Osyka station du chemin de fer Jackson, limite du Mississipi et de la Louisiane. Il en fit sa résidence définitive et bien lui en prit, car non seulement il s'y gagna encore des amis, mais aussi toute une transformation s'opéra en lui. Si bien que chaque fois que nous le revoyions ici, c'est à dire une fois par an, vers l'époque des fêtes du Carnaval, nous étions surpris et heureux de la métamorphose réelle produite en lui.

A sa dernière visite surtout, nous en fûmes frappé, et ce fût pour nous un bonheur d'en transmettre encore la bonne nouvelle à sa sœur, à son beau-frère, Mme et M. Binder, à son autre sœur aussi, Mlle Cora Canonge, tous résidant à Paris.

La santé lui était alors revenue si complète, si exubérante, dirions-nous, que nous entrevoyions pour notre excellent parent un nouveau, un long bail avec la vie.

Il n'en devait pas être ainsi.

Comment cette santé a-t-elle été brisée à nouveau? Par quelles voies la mort a-t-elle si vite achevé son œuvre? c'est ce que nous ne saurions dire aujourd'hui avec détails.

En effet, celui qui écrit ces lignes, n'a d'abord été informé de ce malheur imprévu—et il a peut-être le droit de s'en étonner, de s'en plaindre surtout—que par le faire-part public, affiché dans les rues. Maladie et mort lui ont été apprises en même temps.

Tout ce qu'il sait, pour l'avoir entendu de la bouche d'un serviteur fidèle de la famille, c'est que le mal qui a emporté M. Edgar Canonge, une paralysie remontant au cœur, a pris naissance à Osyka, d'où il partait il y a quelque vingt jours, afin de se faire traiter à la Nouvelle-Orléans et que depuis lors il n'a pas quitté la chambre où il s'est éteint sans agonie douloureuse, dans la plénitude de sa raison, mais loin de ceux qu'il aimait le plus au monde.

On nous dit encore qu'il a vu venir la mort et désirait ardemment vivre; mais que cependant il n'a pas faibli lorsqu'il a compris qu'il fallait renoncer décidément à revoir les chers absents, et que l'heure du départ sans retour allait sonner.

Nous aurions voulu lui porter, ou tout au moins lui envoyer, à ce moment d'épreuve, quelque consolation, lui serrer la main une fois encore: nous avons été mis dans l'impossibilité de le faire.

Que notre dernier adieu aille du moins à la tombe où le voilà couché et que nos sympathies les plus ardentes, les plus émues, aillent aussi à ses deux sœurs, à son beau-frère M. George Binder, que ce coup aura cruellement frappés.

M. Edgar Canonge, fils de M. Z. Canonge et de Mlle B. Forstall, était dans sa cinquante-neuvième année.

Malgré un temps effroyable, un temps tout de deuil, une tempête d'eau, les témoignages d'affection, de respect, n'ont pas manqué non plus à son cercueil, qui a été accompagné au tombeau de famille par un cortège d'élite, recueilli, profondément attristé.

Qu'il y sommeille en paix.

CORRECTION.—Dans notre Bulletin Artistique de mercredi, seconde colonne, 31ème alinéa, ligne 6, au lieu de "nouveautés" lire: "mouvements."

Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg.

Le succès de cette nouvelle publication est déjà assuré, et pareil résultat était facile à prévoir. Comme édition, comme typographie la *Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg* n'a pas d'égale à Paris. Quant au mérite littéraire, qu'il nous suffise de rappeler ici, une fois de plus, quelques-uns de ses collaborateurs: Alexandre Dumas, Alphonse Karr, Arsène Houssaye, Barbey d'Aurevilly, Jean Cornely, Armand Silvestre, Catulle Mendès, Octave de Parisis, Camille Flammarion, Jules Simon, Théodore de Banville, Emile Augier, Henry Fouquier, Henry Maret, Soulary, François Coppée, P. Deroulède, Alceste, Félix Pyat.

Le numéro de janvier est d'un intérêt exceptionnel; il ne contient pas moins de 27 articles—prose ou vers—d'une variété extrême, et chacun d'eux signé d'un nom qui a fait sa marque.

CERCLE DE LA RÉFORME.—Tous nos remerciments au Comité d'Organisation qui nous convie à l'inauguration du Cercle de la Réforme. Elle aura lieu demain 25 février, à huit heures du soir, rue St Louis No 100. Nous aurions été heureux de nous rendre à l'invitation, mais le samedi soir nous ne pouvons pas disposer d'une heure. Nous le regrettons vivement.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Souvenez-vous que l'engagement de Mlle Lizzie Evans, la fine soubrette, est d'une semaine seulement et que, par conséquent, il se termine demain.

Ne négligez donc pas de la voir dans son brillant rôle d'une des pièces les plus aimées de son répertoire: *Fogg's Ferry*. Cela vaut tout au moins, *Our Angel*.

DIME MUSEUM.—Les fêtes semblent se continuer pour l'heureux M. Robinson; la foule lui demeure fidèle comme en pleins Jours Gras.

Il faut le reconnaitre, du reste, il ne néglige rien pour continuer de mériter la faveur publique. Voir l'annonce.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de M. Lagarde.

Nous espérons que l'hydropisie de là-haut aura cessé dimanche, date à laquelle est fixé le bénéfice de M. J. Lagarde, régisseur-général. Il serait mille fois regrettable que ses espérances se noyassent aussi dans la pluie; espérances justement fondées sur la connaissance de ses importantes fonctions; sur le zèle qu'il y a déployé et enfin sur le charmant programme qu'il a choisi.

Que dites-vous en effet de ce spectacle: *La Belle Hélène*, trois actes, l'une des pièces sur lesquelles s'est fondée l'immense réputation d'Offenbach; une charmante dépense d'esprit, un chapelet de charges excellentes, dans la partition et dans le livret; le 3ème acte de *la Reine de Chypre*, avec le rôle de Mocenigo, chanté par M. Maugé, celui de Gérard, par M. Berger, celui de Lusignan, par M. Claverie—le fameux duo:

Vous qui de la chevalerie
Suivez si dignement les lois.

et: *Triste exilé sur la terre étrangère*; *Cypriote*, grand divertissement dansé par Mlles Pastore, Beatrice et Champavert, et enfin la seconde et dernière soirée de cette charge d'antan, mais toujours amusante au plus haut point: *Les Rendez-vous Bourgeois*. C'est là de l'opulence d'affiche, vous l'avouerez et un choix très heureux, ce nous semble.

Nous nous trompons fort, ou une caisse bien remplie le dira, dimanche au bénéficiaire beaucoup mieux que nous ne le pourrions faire.

Pour la matinée de ce même jour, dimanche, on annonce un spectacle qui ne peut manquer d'attirer la foule: *Robert le Diable*, avec MM. Berger, Deneyé, Genin, Mlles de Renckly, Hervey, Pastore, Beatrice, Champavert.

Demain samedi, à la Matinée Relâche. Le soir *Hamlet*.

THÉATRE FARANTA.—La fameuse pièce réaliste, *Mardo le chasseur*, fait toujours florès à la salle Faranta, et c'est justice en vérité. L'ouvrage et la troupe sont fort intéressants; M. Frank Frayne est un acteur des plus sympathiques et enfin il y a là une très curieuse collection d'animaux, entre autres un admirable et gigantesque lion.

Même spectacle ce soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 23 février 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	63	17
Midi	65	18
3 P. M.	63	17
6 P. M.	63	17

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.

Edward Morgan à Mlle Emma Miller.
Louis Resential à Mlle Brunette Levy.
Bernard Frank à Mlle Mariam Simon.
Frank Jones à Mlle Rosa Williams.

Naissances.

Mme Alex. R. Costa, une fille.
Mme Bernard Frey, un garçon.
Mme Frank F. Philibert, une fille.

Décès.

Chas. J. William, 15 ans, rue des Remparts, près Columbus.
Geo. E. Foster, 5 ans, 370 rue St Philippe.
Paul Deslions, Jr., 2 ans 145 rue Royale.
Alfred Q. Kennett, 72 ans, 26 rue Sud Remparts.
John H. Aiken, 46 ans, 193 rue Baronne.
Vve Rachel Bosworth, 78 ans, 309 rue St-André.
Christine Jones, 57 ans, 634 rue Sud Remparts.
Eugène Campbell, 19 ans, rues Sixième et Ste-Marie.
Abraham Henderson, 18 ans, 582 rue St-Charles.
Olof Peterson, 57 ans, 35 rue Newton, Algiers.
C. Lynch Rowland, 2 mois, 220 rue Melpomène.
Mildred L. Schmidt, 2 mois, 374 rue Magazine.
Thomas Murphy, 88 ans, 402 rue Ste-Anne.
Mary Holmes, 1 heure, rue Gasquet près Galvez.
Frank Luft, 70 ans, 811 rue Magazine.
Betty Rauschkoff, 13 mois, rues Webster et Magazine.
J. R. Stephenson, West Melville, Lne.
H. R. von Kneritz, 74 ans, German Protestant Asylum.
Leah Irvine, 4 jours, 51 rue Sud Derbigny.
J. W. Klein, 82 ans, Hôtel Dieu.
Mme Rosalie Asman, 32 ans, paroisse Plaquemines, Lne.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Succession de Kaspar Auch à Wm Edw Buck, deux terrains dans le 4me district, bornés par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et St. Thomas, $3,200.

Vve A. A. Maginnis, C. B. Maginnis et als à Louis Sincer, un terrain dans le 1er district, borné par les rues Camp, St. Charles, Delord et Calliope, $4,250.

N. A. Morano à Henry Freie, un terrain borné par les rues St. Claude, Marais, Moralès, Louisa et Piété, $725.

Succession de Kaspar Auch à Mme Margaret Maloney, deux terrain bornés par les rues St. Charles, Philip, Carondelet et Jackson $3,380.

Jno. H. O'Connor à Wm. A. Mysing, une portion de terre dans le 6me District bornée par les rues Berlin, St. Charles, Milan et Pitt $2,400.

L. H. Lambert à Benj. Phelon, un terrain dans le 1er District borné par les rues Terpsichore, Annonciation, Robin et Constance $5,000.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Le Grand Jury des Etats-Unis a présenté des accusations contre Frank Dominguez pour avoir fabriqué des cigares sans avoir donné caution et contre Jos. A. Gonzales pour en avoir vendu sans licence.

Cour de District des Etats-Unis.—N. W. Casey contre A. H. Isaacson pour $300 en faveur de Jos. L. Bourdette.

Cour Civile de District.—L. F. Chalin contre M. D. Bairman pour $270; saisie provisoire.

L'Etat ex rel, Wm Hasen contre le recorder des Hypothèques pour annulation d'une inscription.

John S. Souedecker contre Muncy et Marcy pour $286 16.

L. H. Wood et Cie., pour $2,000.

Adam Revenack contre la ville pour $1,000.

La succession de Christine Catherine Scharpscherdy est ouverte.

Paul Pizzini fait cession de propriété. Actif $1295; passif $3283 40 1|2.

Inventaire de la succession Marie Herbez: $10,185 48.

Succession Edw. Britton Jennings: $10,734 88.

La succession de Vve J. J. Andre est ouverte. La défunte lègue ses biens à sa sœur Barbara Roussel qui est nommée exécutrice testamentaire.

Home Insurance Co. contre le Bureau des Assesseurs. Demande des réduction sur $175,000 de bons de la ville et des Etats-Unis.

Jugement en faveur des demandeurs.

Cour criminelle.—Section A—Hier matin a comparu devant la section A. Thos. Tiernau accusé du meurtre de Thomas McCarthy, à Alger, au mois de septembre dernier.

Le meurtre a été commis à la suite d'une querelle occasionnée par une partie de cartes.

Tiernau et deux autres individus jouaient dans le bar-room de Peter Kramme lorsque Tiernau fut invité à se joindre aux joueurs, ce qu'il fit, mais la partie n'était pas encore achevée, que McCarthy, tout en observant Tiernau, qui tripotait les cartes, se leva avec son partenaire et invita tout le monde à boire.

Tiernau insista pour que l'on terminât la partie et McCarthy renouvela son invitation, que Tiernau refusa en disant qu'il ne voulait pas boire avec lui. Le barkeeper, prévoyant que les choses ne s'arrêteraient pas là, fit sortir Tiernau, mais il se rendit chez lui, s'arma d'un revolver, revint chercher querelle à McCarthy et lui tira un coup de revolver dans la tête.

McCarthy mourut quelques jours plus tard des suites de sa blessure.

L'accusé est défendu par Me W. L. Thompson d'Alger et l'Etat par l'assistant avocat de district Henriques.

A 11 heures 30 le juri a été composé comme suit:

MM. Wm Eckenbrecht, John O. Beneke, J. Morgan Jenkins, A. S. Smith, H. Molaison, R. Rivet, Chas Burga, J. A. Déléry, Jr., W. R. Foley, Adolph Durr, H. E. Gautreaux et S. Collier.

Le coroner Finney étant absent on a lu les témoignages de la cour du recorder, et après avoir entendu le caporal Jagot et John Owens, la cour a ajourné à 10 heures ce matin, faute de lumière.

Section B.

Jos. Thomas, accusé de coups et blessures et de vol, et Michel Sweeney, de tentative de viol, ont nié leur culpabilité.

John Harris, tentative de meurtre; envoyé à la Maison de refuge.

Henry Corbin, tentative de viol; deux ans de pénitencier.

Henry Jackson, détournement; un an de travaux forcés.

Vols.—Hier matin, entre 3 et 4 heures, des voleurs ont pénétré au coin des rues Chartres et Montégut, dans l'épicerie de M. Ulrich, et ont volé $2 en argent dans le tiroir du comptoir.

—Un voleur a abandonné, hier matin, à 5 heures 30, cinq poules volées, au coin des rues Carondelet et Delachaise. Les volatiles sont chez le gardien Schwartz, encoignure Toledano et Carondelet, où on peut les réclamer.

—On a volé dimanche dernier, chez Mme Lemberg, rue St-Charles No 297, deux montres en or, une épingle en diamant et une somme de $12.

—La résidence de M. Hood, rue Calliope No 280, a été aussi visitée par des malfaiteurs qui se sont emparés d'une montre en or et sa chaine et d'un médaillon avec un diamant.

—Enfin plainte a été portée à la police par le capitaine M. H. Ward du remorqueur E. E. Sarrazin, contre des individus qui ont commis successivement plusieurs vols à bord de ce bateau et ont volé notamment un rouleau de cable évalué $8, 10 yardes de tapis évalué $5 et une boussole évaluée $5.

Convention au sujet de l'immigration.—On sait que c'est le 5 mars prochain que doit se tenir ici la convention où sera discutée l'organisation d'un bureau permanent d'immigration pour l'Etat de la Louisiane.

Les préparatifs en sont poussés activement. Le maire a écrit à M. H. H. Baker et Geo Moorman, pour leur donner plein pouvoir de s'occuper des préparatifs et nommer les comités qui peuvent être utiles.

Ces messieurs ont de leur côté écrit à tous les agents de chemins de fer et de steamboats pour les prier de leur donner leur coopération en fixant telles réductions de prix de voyage qu'ils croiront devoir attirer le plus de délégués possible des paroisses.

La compagnie de l'Illinois Central, division du Sud, celle du Southern Pacific R. R., en un mot toutes les compagnies de chemins de fer aboutissant à la Nouvelle-Orléans, ont annoncé une notable réduction dans les prix et la vente à partir du 1er mars, de billets valables de cette date au 10 mars, permettant aux voyageurs d'assister à la fois à la parade des pompiers qui a lieu le 4 et à la convention qui se réunit le lendemain.

MM. Baker et Moorman ont été aussi informés par M. R. E. Rivers, propriétaire de l'hotel Royal et de l'hotel St Charles, qu'il a réduit ses prix de $4 à $2.40 par jour pour les délégués munis de certificats des organisateurs de la convention.

Les délégués locaux, nommés par le gouverneur et le maire sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu vendredi soir à 8 heures, à l'hotel St Charles, "Salon P."

Invitation.—Nous avons reçu de MM. Chiapella et Morgan propriétaires du restaurant du Pelican, rue Royale No 20 une invitation à assister à un repas qu'ils donneront à la presse de la Nouvelle-Orléans le 25 courant à 6 heures du soir, à l'occasion de l'ouverture de leur établissement. Tous nos remerciements.

Eclairage.—La cour criminelle a été obligée de suspendre sa session hier soir à 5 heures, faute de lumière; celle-ci a fait défaut hier soir dans tous les édifices publics, stations de police, etc. Ce n'est point la première fois que semblable chose se présente, et la ville devrait exiger que la compagnie remplît son contrat plus régulièrement.

Arrestation—Les détectives Gaster et Pecora ont arrêté un nommé S. H. Darby, âgé de 23 ans, pour avoir acheté chez Girot et Godchaux, rue du Canal No 60, pour $40 de vêtements et avoir donné en paiement un faux chèque. Il a aussi obtenu de M. M. Hunter & Geslinger une somme de $5 sur un faux chèque signé Léon Lamothe. On a trouvé sur lui beaucoup de chèques signés et non signés.

Paragraphes.—Un individu que l'on pense être un des membres de la Shot Tower Gang, est monté la nuit dernière sur le toit des wagons stationnés sur la voie du Belt Line RR., rue St. Joseph et s'est amusé à desserrer les freins, si bien que les wagons ont descendu la pente de la rue jusqu'à la rue du Camp où ils se sont trouvés arrêtés par le croisement des lignes de chars. La circulation s'est trouvée interrompue rue des Magasins et rue Prytanée pendant plusieurs heures jusqu'à ce que les officiers du Big J. RR. aient été informés et aient envoyé une locomotive qui a ramené les wagons en gare. Pas d'arrestation.

—La démission du juge Burthe, que celui-ci avait remise entre les mains de M. Sancier, conseiller municipal, n'a pas encore été présentée par lui à la mairie.

—La pluie presque continue qui tombe depuis trois jours a submergé tout le derrière de la ville. Durant la grande averse d'hier matin, qui a submergé les rues en un instant et interrompu la circulation, il est tombé, en une heure, une moyenne de 1.57 pouces d'eau.

La tempête sévit sur le golfe et à Galveston. La moyenne de la pluie tombée, de mercredi à 7 h. du matin à jeudi à la même heure, a été de 3.78 pouces; à Mobile, 2 28; à Pensacola, 1.60, et à la Nlle-Orléans, 1.49.

—Les fils télégraphiques qui relient Brownsville, Tex., à la Nlle-Orléans ont été brisés et toute communication avec cette région est interrompue.

—L'officier Quillon a trouvé au pied de la rue Market, un paquet contenant une veste blanche, neuf cols, 3 paires de manchettes et un vieux chapeau de feutre.

—Le caporal Thomas a arrêté à la gare de Morgan, au pied des Champs-Elysées, une personne folle, Mlle Holterback, âgée de 36 ans.

Il pleut, il neige, il fait un temps affreux; un flot de gens mouillés entrent pour s'abriter dans une église où justement le curé est en chaire.

Celui-ci garde son sang froid un instant; mais poussé à bout par une nouvelle invasion de gens mouillés, il dit:

—Je n'ai jamais aimé ceux qui se font de la religion un manteau, mais je ne leur préfère pas de beaucoup ceux qui s'en font un parapluie!

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3248.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Article allégué du Duc de Broglie.

Paris, 23 février—Un article publié dans le dernier numéro de la *Revue* qu'on attribue au Duc de Broglie, excite beaucoup l'attention en France et en Allemagne.

L'auteur y dit que le statut politique de la France, n'est pas calculé de façon à amener les puissances étrangères à convoiter une alliance avec elle. L'absence de toute communauté d'intérêts, ajoute l'auteur, est un obstacle à une alliance franco-russe.

Le journal la *Justice* endosse ces vues et se prononce fortement contre une alliance avec la Russie.

Rente française.—Banque de France.

Paris, 23 février—Le trois pour cent est coté à 81 francs 97 1|2 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 5,025,000 francs en or et de 3,475,000 francs en argent.

Le Prince de la Couronne d'Allemagne.

San Remo, 23 février—Un bulletin lancé ce matin dit que le Prince de la Couronne n'a pas passé une très bonne nuit hier, à cause de la légère irritation qui s'est déclarée dans la trachée.

San Remo, 23 février—Le Prince de la Couronne a paru pour la première fois depuis son opération cette après-midi sur son balcon.

San Remo, 23 février—La santé du prince continue à s'améliorer. On lui a permis de rester sur le balcon que quelques minutes seulement.

Le prince Guillaume.

Berlin, 23 février.—Le prince Guillaume ira à Karlsruhe pour assister aux funérailles du prince Louis de Bade qui auront lieu dimanche.

Le prince Guillaume se rendra ensuite à San Remo.

Les troupes italiennes.

Rome, 23 février—Une dépêche de Massouah annoncent que les troupes italiennes se sont avancées jusqu'à Ghinda, et ont trouvé la place évacuée par Ras-alula et son armée.

Manœuvres Militaires d'automne.

Berlin, 23 février—Il a été décidé que les manœuvres militaires d'automne auront lieu dans le voisinage de Berlin.

Une grande quantité de maïs et de sucre dans les dépôts de chemins de fer.

Varsovie, 23 février—On fabrique une grande quantité de biscuits à Dubro.

Les dépôts de chemins de fer entre Voloczek et Odessa renferment dix millions de livres de maïs et sept millions de livres de sucre, qu'il est impossible d'expédier parce que les troupes se servent du service des transports.

Le correspondant du journal Chronicle

Londres, 23 février—Le correspondant du journal *Chronicle* à Rome, affirme que les nationalistes essaient d'obtenir le rappel de Mgr Persico d'Irlande.

Le Comte Di Robilanti.

Londres, 23 février—La nomination du Comte Di Robilanti comme ambassadeur d'Italie à Londres est confirmée.

Feu M. Blake.

Londres, 23 février—Feu M. Blake, qui a représenté Waterford pendant plusieurs années au Parlement, a laissé un legs de 500 livres sterling à M. Parnell et d'autres legs à plusieurs des partisans de celui-ci.

Le Dr Mackenzie.

Londres, 23 février.—Le Dr. Mackenzie a été nommé successeur de feu Sir George Macferrer à l'Académie Royale.

Mme Garfield—Comète.

Londres, 23 février—Mme Garfield est partie aujourd'hui de Bournemouth, et s'embarquera de Southampton demain pour New-York à bord du *Trave*.

La comète découverte dimanche dernier à Cape Colony est maintenant visible à Melbourne, Nouvelle-Zélande.

Chambre des Lords.

Londres, 23 février—Cette après-midi, à la Chambre des Lords, Lord Stratheden demande que le gouvernement produise les récents documents ayant trait aux événements en Bulgarie.

Il suggère aussi que l'Angleterre prenne l'initiative pour une conférence pour discuter la question bulgare, et ajoute que Bismarck appuierait de suite un pareil mouvement.

M. Salisbury a promis de soumettre les dits documents. Mais le premier ministre dit qu'il ne croit pas qu'une pareille conférence soit désirable. Le traité de Berlin, a-t-il ajouté, a déjà décidé que l'élection du prince de la Bulgarie doit être unanime.

Les puissances croient qu'un échange d'opinion par voie diplomatique ordinaire suffirait pour régler les différends actuels.

Mort de M. Jean Delphin Alard.

Londres, 23 février—M. Jean Delphin Alard, célèbre violoniste français, est mort.

Lord Salisbury et M. Bradlaugh.

Londres, 23 février.—L'avocat de Lord Salisbury écrit au *Times* que la lettre lue par M. Bradlaugh à la Chambre des Communes, n'a pas d'autre but que de rejeter la responsabilité de la publication donnée à une lettre précédente.

Mais il a reçu des instructions pour déclarer que Lord Salisbury accepte la responsabilité égale de la lettre qui nie que son client ait jamais versé de l'argent, en vue du meeting de Trafalgar Square.

Une pareille déclaration de la part des puissances doit avoir pour conséquence naturelle de les engager à faire des représentations au sultan et de l'engager à faire savoir aux populations bulgares que la personne qui porte maintenant le titre de Prince n'est pas le chef légal, que ce n'est qu'un voleur de pouvoir.

Suivant les vues de la Russie, l'initiative de cette déclaration appartient au Sultan dont les pouvoirs souverains sont attaqués par l'usurpation de Sofia. Sans vouloir anticiper sur l'avenir, et pour chasser tout doute sur les intentions de la Russie, il est inutile de cacher le mode d'action qu'elle a résolu d'adopter, dans le cas où la cause de cette situation anormale viendrait à disparaître.

La Bulgarie doit son existence aux sacrifices et efforts de la Russie. Par conséquent, elle continue à sympathiser avec elle et est péniblement affectée de ses malheurs. La Russie est également exempte de préjugé et de partialité. Elle croit qu'il n'est pas de sa dignité d'intervenir dans les luttes intérieures de la Bulgarie. Cependant elle ne veut rendre personne responsable du passé, elle considère que l'aveu des erreurs commises est une garantie pour l'avenir, elle y voit la chance d'une amélioration dans la situation.

La Russie ne désire qu'une chose, le bien-être et l'accomplissement des vœux du pays. Que l'usurpation disparaisse et que les Bulgares, rendus à eux-mêmes, envoyent leurs représentants pour passer l'éponge sur le passé et rétablir les relations d'amitié et de confiance mutuelle. En agissant ainsi, la Russie ne veut nullement peser sur la liberté de la Bulgarie et sur ses affaires intérieures.

La Russie explique sa récente demande relativement à la Bulgarie.

St-Pétersbourg, 23 février—Le message dit que de récents télégrammes particuliers ayant affirmé que le comte Von Schouvaloff, ambassadeur russe à Berlin, a soumis des propositions à l'Allemagne relativement à la Bulgarie, il est bon pour juger sainement les choses, de rappeler les vues primitives de la Russie relativement à la Bulgarie.

Le traité de Berlin forme la base de l'ordre de choses établi dans les Balkans, en vertu d'une entente entre les puissances, et constitue la seule garantie intérieure contre les convulsions dangereuses pour l'avenir des nouveaux Etats des Balkans.

C'est de ce point de vue que la Russie envisage les événements qui ont eu lieu en Bulgarie, depuis que le Prince Alexandre a abdiqué.

Le prince Ferdinand est arrivé et s'est emparé du pouvoir, en violation du traité de Berlin. C'est pour cette raison que la Russie a refusé de reconnaître la légalité des pouvoirs du prince et elle travaille à déterminer les autres Cabinets à exprimer les mêmes vues.

Conformément au désir exprimé par tous de mettre un terme à une situation alarmante, qui n'a d'autre cause que l'état ambigu où se trouve la Bulgarie, la Russie a considéré qu'il était de son devoir d'essayer d'obtenir de nouveau des puissances une affirmation de l'inviolabilité du traité et la nécessité de rétablir la légalité en Bulgarie.

L'Allemagne prête à soutenir la Russie en Bulgarie.

Berlin, 23 février—*La Gazette de l'Allemagne du Nord*, parlant des propositions de la Russie dit qu'elles n'ont pas besoin de l'appui unanime des puissances pour être acceptées par la Porte.

Celle-ci peut sur sa propre initiative, déclarer le gouvernement actuel illégal et contraire aux clauses du traité de Berlin.

Si la Russie demande à la Porte de faire le gouvernement de Bulgarie conforme au traité, la Turquie ne peut s'y refuser, sans déni de justice.

Si la Russie fait immédiatement cette demande, l'Allemagne est prête à l'appuyer diplomatiquement.

Les négociations relatives à la Bulgarie.

Pesth 23 février—Le Nemzet, semi officiel, dit que l'échange de vues entre les puissances relativement à la Bulgarie, continue; il n'y a maintenant aucune chance d'adopter des mesures de coercition.

Une attaque contre le ministre Moret.

Madrid, 23 février.—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, un conservateur a proposé une motion de censure contre M. Moret, ministre des affaires étrangères, à cause de la façon dont il a conduit les négociations relatives aux réclamations pour les pertes qui ont été, à la suite de l'insurrection à Cuba.

M. Moret s'est défendu et le débat a été ajourné.

Le Parlement de la Nouvelle Ecosse.

Halifax, Nouvelle Ecosse, 23 février.—Le Parlement de la Nouvelle Ecosse a été ouvert aujourd'hui par le lieutenant-gouverneur Richey.

M. D. C. Farrar, de New Glasgow, a été nommé au Conseil législatif de la Nouvelle Ecosse, et y sera le chef du parti du gouvernement.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 23 février.—M. Edmunds a demandé la prise en considération du projet de loi ayant pour but d'incorporer la compagnie du canal maritime de Nicaragua. Il faisait, a-t-il dit, cette demande, parce qu'il était exposé à s'absenter la semaine prochaine.

Sur motion de M. Vest, l'affaire a été remise à demain.

M. Plumb a annoncé que, lundi prochain, il demanderait la prise en considération du bill tendant à annuler les concession de terres aux concessionnaires qui n'ont pas rempli les conditions du contrat.

Sur motion de M. Dolph, le bill du Sénat ayant pour but de mettre à exécution la convention internationale du 14 mars 1884, pour la protection des cables sous-marins, a été pris en considération, puis adopté. Il consiste en pénalités infligées à quiconque chercherait à nuire aux cables sous-marins.

Chambre.

Washington, D. C., 23 février—La Chambre a été appelée à l'ordre par son greffier, M. Clark, qui a annoncé l'absence forcée de l'Orateur Carlisle.

Alors sur motion de M. Mills, du Texas, l'Hon. S. S. Cox, de New York, a été nommé à l'unanimité Orateur protem au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Nouveau Bureau de Poste.

Washington, D. C., 20 février—Une nouvelle poste a été établie à Florence, paroisse Madison, Lne, et M. Stonewall J. Prevatt a été nommé maître de poste de l'endroit.

Pensions accordées.

Washington, D. C., 23 février—Des pensions pour la guerre mexicaine ont été accordées aux personnes suivantes:

Mary Jane, veuve de Robert Latham, Nouvelle-Orléans.

Sarah Jane, veuve de John B. Whitaker, à Bâton Rouge.

Malvina, veuve de Lewis A. Collier, Nouvelle-Orléans.

Elizabeth C., veuve de Littleton J. Waller, Nouvelle-Orléans.

Les travaux du comité exécutif démocratique.

Washington, 23 février—Quand le comité exécutif démocratique national s'est réuni, ce matin, M. Scott a demandé la suspension des affaires, afin de pouvoir revenir sur le vote en vertu duquel le 9 juillet avait été choisi comme date de la réunion de la réunion. Le premier vote a été négatif.

Plus tard, la date a été changée et le comité a adopté le 7 juin, au lieu du 3 juillet.

La ville de St-Louis a été choisie comme lieu de réunion de la Convention Démocratique.

Mort de Mme Elizabeth P. Edwards.

Springfield, Ills., 23 février—Mme Elizabeth P. Edwards, sœur de Mme Abraham Lincoln, est morte subitement ici.

Le Président Cleveland.

St. Augustine, Floride, 23 février—Le Président et sa suite sont arrivés ici vers midi, et ont été escortés à l'hôtel par une délégation de citoyens et de diverses organisations.

Une réception a eu lieu ensuite à l'hôtel à laquelle participèrent la milice de la localité et 200 enfants en habits de fête.

Conformément aux désirs du président il n'y a pas eu de cérémonies formelles.

Une réception publique aura lieu ce soir.

Le Président Cleveland à Jacksonville.

Jacksonville, Floride, 23 février—En réponse à l'adresse de bienvenue, hier, le Président Cleveland a dit: Je suis enchanté de pouvoir contempler les merveilles de votre Etat et de me trouver au milieu d'une population si hospitalière. La sincérité de votre accueil me met tout à fait à mon aise.

Il est impossible de n'être pas vivement frappé de la douceur de votre climat, de la variété de vos produits, quand, après un voyage de vingt-quatre heures, on passe des régions de la glace et de la neige, dans un pays où l'air est embaumé du parfum des fleurs, où brille partout la verdure printanière.

Le citoyen américain, à la recherche de la santé, du plaisir ou du confort, quels que soient le climat ou les conditions de la vie où il les recherche n'a pas besoin de quitter le sol du pays, de s'exposer à perdre les bienfaits de nos libertés et de nos institutions. Je ne conteste pas les avantages d'un voyage à l'étranger, mais il me semble qu'il y a chez nous assez de choses à voir, à étudier, pour que nous ne soyons pas obligés d'aller nous distraire ou nous instruire à l'étranger.

Il y a un fait bien remarquable à constater, c'est que tous, après avoir fait des voyages, reviennent toujours avec satisfaction et apprécient ce pays plus qu'ils ne le faisaient auparavant. Cela prouve que notre patriotisme l'emporte encore sur les plaisirs que nous trouvons au dehors. J'ai toujours pensé que, nous passions une bonne partie de nos loisirs à étudier les beautés et les attraits de notre pays, notre patriotisme en serait singulièrement fortifié.

Je suis venu voir l'exhibition de vos produits, admirer vos sites enchanteurs au milieu desquels coulent vos rivières, et goûter vos fruits savoureux. Pendant ma courte visite, je veux laisser de côté les reines du pouvoir et passer le peu de temps que j'ai à ma disposition à contempler les beautés de votre pays, à me rendre compte de toutes celles que renferme celui que j'ai à gouverner. Je retournerai ensuite à mes fonctions, meilleur et plus capable de vous être utile, à vous ainsi qu'à vos concitoyens.

Monstrueux météore dans l'Illinois.

Monmouth, Ill., 23 février.—Notre communauté a été terrifiée par une explosion effroyable; les murs, les fenêtres d'une quantité de maisons, ont été secouées violemment. Le ciel a paru tout enflammé par un monstrueux météore qui se dirigeant du Sud Est au Nord Ouest. Il a passé sur notre localité avec la rapidité de l'éclair et l'explosion a eu lieu immédiatement après. Dans tous les environs, on a été témoin du même fait et éprouvé la même situation. Mais qu'est-il advenu du météore?

Personne ne le sait.

LA FRANCE ET LA RUSSIE.—"La Russie, la France, sont dans leur droit—dit la *République Française*—dans un bon droit qui éclate comme la claire lumière d'un jour d'été et dont elles peuvent prendre le monde à témoin. Russes et Français, nous resterons dans notre bon droit jusqu'au bout. L'année qui vient de finir a soumis notre sang-froid, notre patience, aux uns et aux autres, aux plus rudes épreuves: ici, les guets-apens de Raon-l'Etape et de Pagny-sur-Moselle; là, les insolences calculées du Cobourg qui règne à Sofia par la double force des baïonnettes et des premiers écus d'or qu'un d'Orléans ait jamais semés pour une cause politique. La Russie et "l'autre puissance" sont restées, jusqu'à cette heure, inébranlables sur le terrain de leur juste cause: elles y demeureront. Les reptiles auront beau siffler, insinuer que Russes et Français passent leur temps à méditer de mauvais coups, y pousser, y provoquer. Nous ne tomberons pas dans le piège, nous n'avons pas oublié les enseignements de juillet 1870, nous resterons irréprochables. Devant la justice de l'histoire, devant la conscience encore vivante du monde civilisé, que la provocation retombe sur le provocateur! Forts de notre droit, nous mettons la *Gazette de Cologne* elle-même dans l'impossibilité morale de dire que c'est le lapin russe ou français qui a commencé."

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie**, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues par tous les Droguistes.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex.......11:00 pm	No 2 Ex.........9:15 am
No 3 Lim. Ex..8:20 am	No 4 Chi Ex.......5 30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line..8 05 am
No 1 Fast Line 7:20 pm	No 6 Coast Ac 3:35 pm
No 5 Coast Ac..9:05 am	No 2 Cin. Ex..8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express. 9:20 pm	No 51 California Express. 7:50 am
No 54 R. R. Local......11:30 am	No 53 R. R. Local......3:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 9.30 am	No 2 Limited...5:00 pm
No 5 Fast line 6 15 am	No 6 Fast line 10:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS.

Le dimanche.

Arrivée ......7:37 pm	Départ ....8:00 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée........9 30 am	Départ ....3:30 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9 00 am	No. 2.............5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4............7:00 am
No. 5.........10.00 am	No. 6............3:45 pm

Excursion du dimanche.

Arrivée.......8:40 pm	Départ..........8:00 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor..4 00 pm	No 18 Local....7.20 pm
No 17 Local...7:45 am	No 20 Califor..12:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD

Tous les jours excepté dimanche—6 45 a.m.; 3:45 p.m., 4 50 pm.	Tous les jours excepté dimanche. Pointe à la Hache: 7:20 a.m., 5 00 p.m.
Dimanches seulement—9 30 a.m., 7:50 pm	Shell Beach......9:15 am. Dimanches seulement—6:00am., 4.00pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI 24 FEVRIER 1888.

Point Houmas—FANCHON, à 12 m
Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 p m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m
Bas du fleuve—LURA, à 11 a m

SAMEDI 25 FEVRIER 1888

Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Bayous Macon et Tensas—BLANKS CORNWELL, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Donaldsonville—DANUBE, à 12 m
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Bayou Têche—TECHE, à 5 p m
Cincinnati—NEW MARY HOUSTON, à 5 p m
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 p m
Port Eads—NEPTUNE, à 9 a. m.
Shreveport—JESSE K. BELL, à 5 p m

U. S. SIGNAL OFFICE.

23 février 1888 { 2 P. M. Temps méridien. 1 P. M. Temps local.

Hauteur des Eaux.

Augusta		Nashville Tenn	14 8
Cairo, Ill.	23 9	Nlle Orléans	8 8
Cincinnati, O.	18.2	Omaha, Neb.	glace
Davenport, Ia.	glace	Pittsburg, Pa.	9.0
Keokuk, Iowa.	glace	Shreveport, Le.	20 [illegible]
La Crosse, Wis.	glace	St-Louis, Mo.	11 9
Leavenworth, K.	9 0	St-Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	2 5	Vicksburg	22 6
Memphis Tenn	18.2	Yankton	

Fleuve et rivières

Cairo, 23 février—Le fleuve a 23 pieds 9 pouces et monte. Temps couvert et frais. Arrivés, City of Cairo de St Louis à 6 p.m. Départ, City of Almond pour St Louis.

Memphis, 23 février—Le fleuve a haussé de 2 pouces. Temps clair. Arrivé, Granite State de Cincinnati à 1 p.m. Départs, Kate Adams pour Arkansas City à 5 p.m. Annie P Silver pour la Nlle-Orléans à 10 p.m.

Louisville, 23 février—La rivière baisse—9 pieds dans le canal, 6 pieds aux chutes. Temps clair et agréable. Arrivés, Lioness de la Nlle Orléans; Buckeye State de Cincinnati; Mary Ruble de Paducah. Départs, Lioness pour Pittsburg; Buckeye State pour Memphis; Mary Ruble pour Cincinnati.

Evansville, 23 février—La rivière a 20 pieds 9 pouces et monte. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 23 février—La rivière a 19 pieds et baisse. Temps clair et doux. Départ, Katie Stockdale pour Pittsburg.

Les Passes.

Port Eads, 23 février 6 p m—Vent du nord-est. Arrivés, à 8:45 a m, steamship anglais Caribbean, capitaine Daniel, de Liverpool, via les Indes Occidentales et les ports mexicains; à 8:15 a m steamship espagnol Saturnina, capitaine Echevarria, de Liverpool, via Santander et les ports cubains.

Pas de départs.

Marchés.

Paris, 23 fév.—Les rentes 3 pour cent 81 fr. 97 1|2c.

Havane, 23 février—Or espagnol 239 à 239 1|4. Change calme. Sucre, demande améliorée.

Liverpool, 23 février, midi—Coton—Les offres sont facilement suppléés. Ventes 10,000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation. Middling uplands 5 9|16d. Middling Orleans 5 5|8d.

Recettes 6,000 balles, coton américain 3,300.

Liverpool, 23 février, 4 p m—Coton—Ventes de coton américain 8100 balles.

Liverpool, 23 fév. 4 p m—Coton—Futurs à peine stables—livraison en février, février et mars 5 33|64d valeur, mars et avril 5 33|64d valeur, avril et mai 5 35|64d valeur, mai et juin 5 37|64d vendeur, juin et juillet 5 39|64d vendeur, juillet et août 5 41|64d vendeur, août et septembre 5 41|64d valeur, septembre 5 41|64d vendeur.

New-York 23 février, midi—Coton facile sans changement. Ventes 200 balles.

Futurs—calmes et stables. Ventes 54,700 balles—livraison en février 10.40, 42; mars 10.47, 47; avril 10.54, 57; mai 10.60, 62; juin 10.67, 68; juillet 10.68, 70; août 10.71, 72; septembre 10.20, 21; octobre 10.88, 89; novembre 9.80, dem.; décembre 9.79, 80; janvier 9.85, 87.

New York, 23 février—Coton facile. Uplands 10 9|16, Orleans 10 11|16. Ventes 228 balles.

Futurs—calmes et stables à la cloture.

Livraison en février 10.43, mars 10.48, avril 10.55, mai 10.61, juin 10.66, juillet 10.70, août 10.72, septembre 10.20, octobre 9.89, novembre 9.79, décembre 9.79.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 23 FEVRIER 1888.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship [ang] Navigator, Wallace, Liverpool.
Steamship [ang] Norfolk, Woolston, Liverpool.

ARRIVES.

Steamship [esp] Saturnina, Echeverria, Liverpool, via Santander, Porto Rico et les ports cubains.
Steamship [ang] Carribean, Daniel, Liverpool, via les Indes Occidentales et les ports mexicains.

BATEAUX A VAPEUR.

St. John, Blanchard, Laurel Valley.
Danube, Wood, Donaldsonville.
John Howard, Perry, Camden.
Ed J Gay, Mélançon, Bayou Sara.
Assumption, Dodd, Laurel Valley.
New Mary Houston, Kâtes, Cincinnati.
H J Dickey, Sullivan, Delhi.
Jesse K Bell, Rea, Shreveport.
Alvin, Keuns, Bas du fleuve.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Navigator—5807 balles coton 21,043 47|56 boisseaux maïs en grenier 200 sacs tourteaux 1385 barres plomb 3581 saumons plomb 1609 douves.

LIVERPOOL—par steamship Norfolk—4945 balles coton 1100 sacs tourteaux 1800 douves.

IMPORTATIONS

BLUEFIELDS & PUERTO CORTEZ—par steamship Jos Oteri Jr—8000 régimes figues bananes 1000 cocos 20 colis caoutchouc Macheca Bros.

Arrivages de produits.

LAUREL VALLEY—par steamer St-John—190 boucauts sucre 31 barils melasse 275 barils sucre et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Danube—101 barils melasse et fret assorti.

CAMDEN—par steamer John Howard—1642 balles coton 443 sacs graine coton 4511 douves et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Ed J Gay—15 balles coton 69 boucauts sucre 104 barils sucre 102 barils melasse et fret assorti.

LAUREL VALLEY—par steamer Assumption—7 sacs coton en graine 40 sacs riz brut 222 boucauts sucre 256 barils sucre 411 barils melasse et fret assorti.

CINCINNATI—par steamer New Mary Houston—91 balles coton 1532 sacs maïs et fret assorti.

DELHI—par steamer H J Dickey—184 balles coton 1600 sacs graine coton et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Jesse K Bell—933 balles coton 2529 sacs graine coton 2361 douves et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—507 barils sucre 40 barils melasse 433 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—612 balles coton 108 boucauts sucre et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3 wagons graine coton 6 wagons tourteaux et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—117 balles coton 1 wagon graine coton 265 sacs sel 10 sacs riz brut 120 boucauts sucre 147 barils sucre 98 barils melasse 50 barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—69 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—Fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—875 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship New Orleans, Ealsey....parti 18 fév
Steamship El Monte, Hawthorne....parti 18 fév
Steamship El Paso, Quick....parti 21 fév

PHILADELPHIE.
Steamship Federico, Garti....parti 20 fév

LIVERPOOL.
Steamship Carribean, Daniels....parti 14 jan
Steamship Texan, Wallace....parti 18 jan
Steamship American, Wrake....parti 21 janv
Steamship Historian, Biddle....parti 28 janv
Steamship Explorer, Brown....parti 4 fév
Steamship Yucatan, Sandi....parti 4 fév
Steamship Discoverer, Hughes....parti 9 fév
Steamship Costa Rican, Watson....parti 15 fév

ANVERS
Steamship Duque de Loma....parti 7 fév

MARSEILLE.
Barque Maria Luigi, Savarese....partie 11 janv

BREME
Barque Marie Louise, Behning....partie 28 déc
Navire Hampton Court, Kruse....parti 16 fév

FUNCHAL.
Barque Federico, Vianello....partie 1er déc

MONTEVIDEO.
Barque Neophyte, Sanders....partie 19 janv

RIO DE JANEIRO.
Navire Melmerby, Smith....parti 24 déc
Navire Prince Louis, Page....parti 27 déc
Navire Sir Henry Lawrence, Sinclair, par. 31 déc

BUENOS AYRES
Barque Leopold, Peaci....partie 28 déc

GENES.
Barque Oma, Durchman....partie 9 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Emplacement
Architect	Liverpool	2e dist. 10
Atrecio	Liverpool	4e dist. 43
Clinton	Havane	Alger
Corona	Brême	rue 3e
Counsellor	Liverpool	2e dist 10
E B Ward, Jr	Puerto Cortez	Alger
Eureka	New York	Alger
Floridian	Liverpool	1er dist. 20
Gardenia	Gênes	rue 6e
Hudson	New York	2e dist. 8
Inventor	Liverpool	Pt. Tee
Louisiana	New York	2e dist. 8
Lamrestina	Brême	rue 5e
Madrid		Alger
March	Continent	Elevator
Navigator	Liverpool	Pt. Tier
Norfolk	Liverpool	Southport
Navarro	Liverpool	3e dist. 25
Nantes	Havre	1er dist. 41
Ocean King	Londres	rue 4e
Parole		Alger
Red Sea	Liverpool	Gretna
Robinia	Hambourg	Southport
Starlight		1er dist. 13
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 12
Teniers	Liverpool	4e dist. 41

NAVIRES.

Noms	Destination	Emplacement
Cora		1er dist. 35
Henrich	Russie	3e dist. 39
Ile Marthe	En réparation	Alger
Julia		rue 1re
Margarethe		2e dist. 16
Prince Henry	Liverpool	1er dist. 39
Susanne		1er dist. 31
Riverside		1er dist. 33
Telefono	Russie	1er dist. 31

BARQUES.

Noms	Destination	Emplacement
Alejandro Bosch	Barcelone	1er dist. 38
Flora	Liverpool	3e dist. 33
Giulia		3e dist. 30
Ilia	Gênes	3e dist. 29
Julius	Oporto	1er dist. 36
Lady Dufferin	Liverpool	1er dist. 37
Maria Cristina	Malaga	rue 6e
Noe	Bristol	Gretna
Niagara		Gretna
Orion	Rotterdam	3e dist. 41
Sator		2e dist. 18
Sant Anna	Russie	3e dist. 29
Teresina Bruno	Rotterdam	Gretna

BRICKS.

Noms	Destination	Emplacement
Carmen		1er dist. 17

GOELETTES.

Noms	Destination	Emplacement
Carmela		rue 6e
L A Edwards		rue 6e
Palos		rue 6e
R B Locke		2e dist. 17

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er février 1888.

Avis de publication.

Audignon Joseph	Henry Pierre et Flavien
Audirac Mme Marie	Humbert Hippolyte
Balès Pierre	Junca Etienne.
Boissier Paul	Lejeune François Joseph
Brun Jean	Levy Emmanuel
Camaille August Ernest	Lafont Jean
Carol Justin	Legarde François
Castaing (Htes Pyrénées)	Magenat ou Magerat Ennio
Cazalès Evariste	Mathieu Pierre
Cazelis Léontine et Onésime	Maille Jules Marius
Castinel Louis	Pigne Vve née Signé
Dangerot	Rivoire Charles
Dambielle Pascal	Robiolle Aimée Auguste
Dubernard les époux	
Ernst Joseph les époux	Savournin Antoine
Eckert natif de Cornoy	Segue Vve Marcel née Bergeron
Félon Clément	Tourte M. les époux.
Félon Belle E.	
Frère Théophile	

LETTRES.

Aimé Vve Ste Anne St	Ferdrist Dr en médecine
Brohon Charles	Bancart Clodomir
Couroulleau Mme Louise	Luquet Charles

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er février 1888.

Le Consul Général Vte PAUL D'ABZAC

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs aux dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.
oct—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George H. Balsley vs ses créanciers—No. 20,260—Division "B"—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant E. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
5 fév—5 au 11 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096 Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Parry Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 Janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27ja—27 fév 11 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennen

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbyterian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, entre le Commercial alley et la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 7 février 1888 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

1. **Un certain lot de terre** situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 35 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse; le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit ilet et mesure 30 pieds de face à la rue Royale, mesure française, et 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, une bâtisse spacieuse en briques à trois étages, portant le No 32 de la rue Royale, avec le bail et les billets pour loyer qui seront dus après le jour de la vente.

2. **Le banc** No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, situé sur le Parc Lafayette, avec tous les droits et sujet à tous les devoirs des détenteurs de bancs dans la dite église d'après sa charte.

3. **La section de terre** sur laquelle Alfred Hennen, décédé, résidait anciennement, étant la droite du Moses Moore head right, contenant six cent quarante-deux et 32|100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle terre est traversée par le Chapeau Pela creek, désignée comme section 18 sur la carte du township 5, sud du range 9, à l'est de la base du Meridian Land District, à l'est de l'île de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière sous une forme carrée.

4. La moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et la moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et le quart du nord-est du quart du sud-ouest de la section 17, township 5 sud, du range 9 est, et dans le même district et touchant la section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent 9-100 d'acres, plus ou moins.

5. La moitié est du quart nord-est et le quart sud-est du quart sud-est de la section 13, township 5 sud, range 8 est, contenant cent trente six 62|100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.

6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, et le quart sud-ouest de la section 7 sud, du range 9 est; la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trois 19|100 acres plus ou moins, faisant en tout, par la réunion des deux morceaux de terre, cent quarante quatre et 37|100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.

7. Le morceau de terre nord de celui ci-dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du range 8 est, de la base du méridien contenant six cent seize 40|100 acres plus ou moins.

8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2, township 5 sud, du range 8 est, contenant trente-cinq et 19|100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et touchant la section 37, contenant treize et 27|100 d'acres plus ou moins, réunissant en tout quarante-sept et 46|100 d'acres plus ou moins, ainsi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.

Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Grant.

Propriété de valeur d'un bon rapport.

Quatre résidences à double corps de logis à deux étages.

Coin des rues Clio et Remparts.

Empar fait ordre, donnant un bon revenu.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté le 31 janvier 1888, Dossier No. 20,826, pour compte de la succession de John Grant, décédé, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Clio et Remparts.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, South Rampart et Dryades, désignés par les Nos 27 et 28 qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun environ 32 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, plus ou moins.

Le lot No 28 formant le coin des rues Remparts et Clio, le tout d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent **quatre résidences en bois à double corps de logis à deux étages et recouvertes en ardoises**, connues comme les Nos 357 à 363 rue des Remparts et ayant dans chaque corps de logis, 4 chambres avec des cheminées en marbre dans les principales chambres, et des installations partout, citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.; une allée privée au fond pour ces maisons seulement.

Bâtiments sur devant ces maisons sont solidement bâties, ayant une façade élégante, sont en bon état et rapportent chacune $25.00 par mois ou $1020 par an, et peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera en plus de son adjudication, les taxes de 1888, et fera un dépôt d'argent de 10 0|0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
12 fév—12 19 26—mars 4 11 17

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Troneberg, ou le Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:

Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième et désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé par devant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots mesurent comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arche, salle à manger, des chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.

Les améliorations seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses de garantie, dix pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 fév—5 11 18 25—mars 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis C. Jacob vs Veuve François Moulce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,990—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Decatur, Vallette et Verret, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, voyer, en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition desdits terrains par la défenderesse de Pierre Dussau, pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1883; lesquels terrains mesurent d'après le plan comme suit: Les terrains numéros un et deux, chacun vingt-six pieds de façade rue Newton, sur cent pieds de profondeur. Le terrain No trois forme l'angle des rues Newton et Vallette et mesure vingt-six pieds deux pouces et cinq lignes de façade rue Newton, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne de séparation du terrain numéro deux; cent pieds sept pouces de façade rue Vallette, et dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dussau, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 21 février 1883.

2° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans le même district et ilet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq, six, du dit carré et mesurant comme suit:

Le terrain numéro quatre, trente pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Vallette sur une profondeur de soixante-neuf pieds sept pouces et quatre lignes du côté du terrain numéro trois et soixante-neuf pieds sept pouces sur la ligne du fond; le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, sur une profondeur de soixante-neuf pieds sept pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro quatre, et soixante-neuf pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du fond. Le terrain numéro six mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade, rue Vallette, sur une profondeur de soixante-neuf pieds dix pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro cinq; et cinquante-neuf pieds trois pouces et six lignes du côté du terrain numéro sept. Acquis par la défenderesse de Frank Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 15 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4 11 18 25—mars 3 6.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES......73